

Formation et usage des participes présent, passé et futur

- **Participe présent :**

Le participe présent se forme à partir du radical du présent, auquel s'ajoute le suffixe *-ns, -ntis*. Le

Participe présent	<i>amans, amantis</i>	<i>delens, delentis</i>	<i>legens, legentis</i>	<i>capiens, capientis</i>	<i>audiens, audientis</i>
--------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------	---------------------------

participe présent se décline comme les adjectifs de la 2^e classe, type *potens* ou *ingens*.

-ns, ntis (1^{re} conjugaison) ou *-ens, entis* (2^e, 3^e, 3^e mixte et 4^e conjugaisons)

Nominatif	<i>Amans</i>	<i>Amantes</i>
Accusatif	<i>Amantem</i>	<i>Amantes</i>
Génitif	<i>Amantis</i>	<i>Amantium</i>
Datif	<i>Amanti</i>	<i>Amantibus</i>
Ablatif	<i>Amante / amanti</i>	<i>Amantibus</i>

Le participe présent se décline sur le modèle des adjectifs de la 2^e classe type *potens*.

L'ablatif singulier du participe présent est en *-e* lors que le participe présent est un verbe.

L'ablatif singulier est en *-i* lorsque le participe présent est utilisé comme adjectif.

Le verbe être (*esse*) n'a pas de participe présent.

- **Participe passé :**

Le participe passé se forme à partir du supin : on retire au supin sa finale en *-um*, et on ajoute la terminaison *-us, -a, -um*. *Amo, as, are, amaui, amatum* : le supin est la forme *amatum*.

Le participe passé a un sens passif. Il se décline sur le modèle des adjectifs de la première classe.

Le participe passé de *amo* est *amatus, amata, amatum*.

Amatus, amata, um signifie : « ayant été aimé ».

- **Participe futur :**

Le participe futur n'est pas très fréquent. Le participe futur se forme à partir du supin : on retire au supin sa finale en *-um*, et on ajoute la terminaison *-urus, -ura, -urum*.

Amo, as, are, amaui, amatum : le supin est la forme *amatum*.

Le participe futur est donc *amaturus, amatura, amaturum*.

La traduction du participe futur *amaturus, amatura, amaturum* est « étant sur le point d'aimer », « sur le point d'aimer ».

Usage des participes présent, passé et futur

Les participes présent, passé et futur peuvent être utilisés comme participe dans des propositions participiales.

Ils peuvent être utilisés comme adjectifs.

Ils peuvent aussi servir à former des noms (ils sont alors utilisés comme des adjectifs substantivés).

Il existe une forme particulière de proposition participiale, propre au latin, appelée ablatif absolu.

L'ablatif absolu

L'ablatif absolu est une proposition participiale dont le sujet et le verbe (participe présent ou passé ; participe futur) sont à l'ablatif.

L'ablatif absolu est une proposition participiale détachée de la principale, sans lien syntaxique avec elle.

Dans l'ablatif absolu, le participe peut être :

- un participe présent (sens actif)
- Ou un participe passé (participe passé passif)
- Ou un participe futur (sens actif)

Participe et sujet du participe sont à l'ablatif.

Le participe s'accorde en genre en nombre avec son sujet.

Attention !

Le nom ou le pronom auquel le participe se rapporte ne peut pas faire partie de la proposition principale (« absolu » signifie qu'il n'y a pas de lien avec cette principale). La proposition participiale à l'ablatif est appelée ablatif absolu parce que le mot à l'ablatif qui en est le sujet ne peut être en même temps complément dans la proposition principale. L'ablatif absolu constitue une proposition complète et autonome portant sur l'ensemble de la principale.

Le sujet du participe est forcément différent du sujet ou du complément du verbe principal.

- *Urbe capta, mulieres flebant.* La ville prise, les femmes pleuraient.

Si le nom ou le pronom auquel se rapporte le participe peut entrer dans la phrase principale, alors le participe est simplement apposé à ce nom.

- *Urbem captam hostes deleverunt.* Les ennemis détruisirent la ville prise.

Dans cette phrase, *urbs* apparaît deux fois : avec *capta*, et comme complément d'objet direct de *deleverunt*. L'ablatif absolu n'est donc pas possible, et *captam* est ici un participe apposé à *urbem*. Il s'accorde donc avec le nom auquel il est apposé, ou avec lequel il est employé comme adjectif.

Mais en aucun cas on ne peut écrire : **Urbe capta hostes deleverunt.*

L'astérisque indique que la forme n'existe pas.

L'ablatif absolu note en latin une nuance circonstancielle, qu'il faut rendre en français au moment de la traduction (il ne faut pas se content de traduire littéralement la participiale : c'est peu élégant, et de sens imprécis).

L'ablatif absolu peut noter non seulement le temps et la cause, mais aussi la concession, voire la condition. C'est le contexte qui permet d'affiner la traduction. Voici quelques exemples.

Ponte rescisso, armatus in Tiberim desiluit

Après que le pont a été coupé, il sauta en armes dans le Tibre.

Nuntiato Caesaris adventu, hostes fugerunt.

Comme on avait annoncé l'arrivée de César, les ennemis s'enfuirent.

Romulo regnante Romani Sabinorum filias rapuerunt

Sous le règne de Romulus, les Romains enlevèrent les filles des Sabins.

Temps :

Ponte rescisso, armatus in Tiberim desiluit

Après que le pont a été coupé, il sauta en armes dans le Tibre.

Une fois le pont coupé, il sauta en armes dans le Tibre.

Cause :

Nuntiato Caesaris adventu, hostes fugerunt.

Comme on avait annoncé l'arrivée de César, les ennemis s'enfuirent.

A la nouvelle de l'arrivée de César, les ennemis s'enfuirent.

Concession :

Nuntiato Caesaris adventu, hostes non fugerunt.

Bien qu'on ait annoncé l'arrivée de César, les ennemis ne s'enfuirent pas.

Malgré la nouvelle de l'arrivée de César, les ennemis ne s'enfuirent pas.

Condition :

Deis iuvantibus, hostes vincamus.

Si les dieux nous aident, nous vaincrons

Remarque :

Le verbe être n'a pas de participe. Le participe du verbe *esse* ne peut donc apparaître dans les ablatifs absolus :

Cicerone consule Catilina contra rem publicam coniurationem fecit.

Cicéron (étant) consul, Catilina fit une conjuration contre l'Etat.

Ou : Sous le consulat de Cicéron,